

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 1^{er} février 2022
à 19 h**

EN MODE VIRTUEL

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01 Période de questions du public
- 10.02 Période de questions des membres du conseil
- 10.03 Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 1^{er} février 2022 à 19 h
- 10.04 Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 11 janvier 2022 à 19 h

15 – Déclaration / Proclamation

- 15.01 Demander au conseil municipal d'entreprendre les démarches nécessaires pour acquérir, en vertu de l'article 29.4 de la Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, un immeuble vacant situé au 7201, rue Beaubien, lot 1 005 330 du cadastre du Québec, à des fins de réserve foncière

30 – Administration et finances

- 30.01 Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires ainsi que des achats par carte de crédit pour la période comptable du 1^{er} au 31 décembre 2021
- 30.02 Prendre acte du rapport sur la reddition de comptes des contrats qui se sont terminés durant l'année 2021 (acceptation provisoire) et pour lesquels le budget des contingences a été augmenté conformément à la Directive C-OG-DG-D-18-001 Contingences, variation des quantités, incidences et déboursés dans les contrats
- 30.03 De mandater la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement d'Anjou, le Service de la gestion et de la planification immobilière ainsi que le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal pour entreprendre les actions nécessaires afin que soit cédé, à titre gratuit, un terrain à l'organisme Transit 24 pour un projet relatif à de l'habitation destinée à des personnes ayant besoin d'aide, de protection, de soins ou d'hébergement sur son territoire et d'entamer le processus de conformité réglementaire, notamment en matière d'urbanisme, de toute nouvelle construction par l'organisme sur le terrain cédé.

40 – Réglementation

- 40.01 Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à un projet d'agrandissement pour le bâtiment situé au 7420, avenue Rondeau
- 40.02 Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à un projet d'une installation d'antenne de radiocommunication et d'un support d'antenne fixé au sol sur le terrain du bâtiment situé au 10 700, rue Colbert

- 40.03** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation sur rue, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa rencontre tenue le 7 décembre 2021
- 40.04** Adopter un règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 2 500 000 \$ pour la réalisation de travaux de rénovations aux édifices municipaux de l'arrondissement d'Anjou» (RCA 163)

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Nommer madame Linda Espera, secrétaire-recherchiste, à titre de secrétaire d'arrondissement substitut pour l'arrondissement d'Anjou à partir du 1^{er} février 2022
- 51.02** Nommer les membres de la Commission de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, de la Commission des travaux publics, de la Commission des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe et de la Commission de la culture, des sports, des loisirs et du développement social pour l'année 2022

60 – Information

- 60.01** Dépôt des avis du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement d'Anjou émis lors de leur réunion tenue le 31 janvier 2022, pour les dossiers à l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 1^{er} février 2022

70 – Autres sujets

- 70.01** Lever la séance ordinaire du 1^{er} février 2022